

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1.

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- Communauté française Libre - confessionnel
 Provincial et communal Libre - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

8.117.002
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE
Avenue Herbolin
6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
Tél. 061/22 46 71

n° matricule :
n° de téléphone :

2. Intitulé de l'unité de formation :

752101.U12R1

**INFORMATIQUE - EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION
OPERATEUR DE SAISIE (ENCODEUR)**

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°1 de page(s) (2)
4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n°2 de page(s) (2)
5. Classement de l'U.F.:

Enseignement secondaire de qualification du degré inférieur

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes
ou de regroupement repris en annexe n°3 de page(s) (2)
7. Programme du (des) cours : repris en annexe n°4 de page(s) (2)
8. Fixation des capacités terminales: repris en annexe n°5 de page(s) (2)
9. Profil du (des) chargé(s) de cours: repris en annexe n°6 de page(s) (2)

-
- (1) Biffer les mentions inutiles
(2) à compléter

11. Horaire de l'U.F. :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Nb total de périodes
Epreuve intégrée	CT	20
Total des périodes		20

11. Date de la proposition du P.O. : ... 8/2/93
Signature du : (1)
Chef d'établissement de la C.F.
Représentant du P.O. subventionné

Transmis par le réseau
le :

12. Observation du service d'inspection (annexe éventuelle)

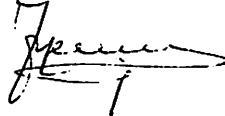
Date : AVIS FAVORABLE
LE 25 03 93
E. LAMOTTE

Signature :

14. DECISION : ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

Motivation de la décision :

Date : 31 MARS 1993

Signature : 
J. MEUNIER

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels
3. contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

L'épreuve et sa préparation doivent permettre à l'étudiant de démontrer sa capacité à fusionner l'ensemble des savoirs et savoir-faire acquis au cours des différentes U.F. qui constituent la section.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Pour être admis dans cette U.F., le candidat doit apporter la preuve qu'il maîtrise les capacités terminales de chacune des U.F. qui composent la section (à l'exception de celles de l'épreuve intégrée).

Toutefois, peut être admis à fréquenter cette U.F. l'étudiant qui suit au moins l'une des U.F. suivantes:

INFORMATIQUE - UTILISATION DE LOGICIELS
INFORMATIQUE - INITIATION A LA PROGRAMMATION.

Dans cette éventualité, l'étudiant aura du apporter la preuve qu'il maîtrise les capacités terminales de chacune des U.F. qui composent la section (à l'exception de celles de l'épreuve intégrée) avant la défense de son travail de fin d'études .

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES
GROUPES OU DE REGROUPEMENT

Durant les temps d'utilisation de l'ordinateur, il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et pas plus de 20 étudiants par groupe.

PROGRAMME DES COURS

Le candidat présentera un travail de fin d'études.
Celui-ci concernera un problème spécifique correspondant
aux finalités de la section.

Il comportera normalement

1. une présentation écrite
- et
2. une présentation et une défense orales lors
d'un entretien avec les membres du jury de
qualification réuni à cet effet.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Durant les temps d'utilisation de l'informatique

L'évaluation portera essentiellement sur :

- 1 la présentation du document relatif au travail de fin d'études et la pertinence avec laquelle le thème a été structuré et traité;
- 2 les aptitudes du candidat à intégrer ses acquis dans la défense de son travail devant les membres du jury.

Annexe 6

PROFIL de CHARGE de cours

*→ enseignant
ou → expert*